

RASSEMBLEMENT CITOYEN DE LA GAUCHE ET DES ECOLOGISTES

Une charte de la laïcité qui porte mal son nom

Valérie Corre, conseillère municipale du groupe « Rassemblement citoyen de la gauche et des écologistes »

Lors du conseil municipal de décembre, une délibération proposait « une charte de la laïcité » aux élus orléanais.

Cette charte aurait dû être l'occasion d'affirmer que la liberté, l'égalité, la fraternité et la laïcité constituent le socle fondateur du vivre ensemble de notre pays, les valeurs fondamentales de la République.

Elle aurait dû rappeler que la laïcité qui garantit la liberté de conscience de chacun est une valeur affirmée par la loi de 1905 de « Séparation des Églises et de l'État » et dans l'article 1^{er} de la Constitution qui dispose que « *la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances.* »

Elle aurait dû aussi dire que la laïcité porte un idéal social, qu'elle contribue au mieux vivre ensemble et qu'elle implique la neutralité.

Enfin, elle aurait dû être partagée par tous les membres du conseil municipal, membres de la majorité ou des oppositions.

Elle aurait dû être une référence pour tous les acteurs de la cité, élu·e·s, membres des associations citoyennes et citoyens.

Au lieu de cela, elle remet en cause les principes de laïcité et les valeurs partagées. En effet, les élus de l'équipe de Serge Grouard s'affranchissent de la neutralité républicaine pourtant citée dans cette charte, en instaurant une exception à cette règle qui leur donne le droit de montrer leur foi de manière ostentatoire à l'occasion de la messe des fêtes johanniques, alors même qu'ils portent l'écharpe tricolore et qu'ils représentent la ville et l'ensemble de ses citoyen·e·s.

Les élus du groupe RCGE ont proposé un amendement pour supprimer cette entorse à la laïcité qui a été refusé.

En adoptant ce texte, l'équipe de droite a réussi l'exploit d'adopter une charte de la laïcité qui n'est pas laïque.

Contact : rcge.orleans@gmail.com